

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE CONCERNANT L'IMMEUBLE SITUÉ AU 161, RUE VALRÉAS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal, le **15 mars 2017 à 19 h 30** à la Mairie de Saint-Paul, 18, boulevard Brassard, Saint-Paul.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante:

Nature et effets:

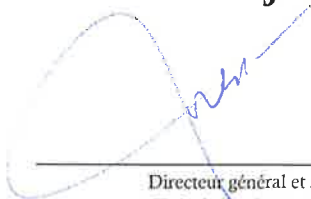
L'unité de climatisation installée au bâtiment principal est non conforme. Elle empiète de 0,14 mètre dans la marge avant donnant sur la rue de l'Enclave-des-Papes alors que le règlement numéro 313-1992 ne le permet pas.

Identification du site concerné:

La propriété visée par la demande est le lot 3 830 778 du cadastre du Québec, dans la circonscription foncière de Joliette, portant le numéro civique 161, rue Valréas, Saint-Paul.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande.

**DONNÉ à SAINT-PAUL, ce VINGT-SEPTIÈME jour du mois de
FÉVRIER deux mille dix-sept.**



Directeur général et secrétaire-trésorier
M^e Richard B. Morasse, MBA